



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E153843

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/01/2025

3 000

Raison sociale : BREHIER ET PIGNOL

LE MESNIL FLOUX

14700 SAINT-MARTIN-DE-MIEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 2006B50129

Siret : 490 696 564 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6529630-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 339663A8633000/ 003 109112/68

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 339663A8633000/ 003 109112/68

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Téléphone : 02 31 90 35 90

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.peinture-isolation-falaise.fr/>

E-mail : sarl.brehier-pignol@orange.fr

Responsabilité légale :

BREHIER DENIS GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.